LOUGRES

Plus de 2 000 actes d'état civil répertoriés par les généalogistes

R ené Vermot-Desroches et Alain Acolat, président et responsable du Centre d'entraide généalogique de Franche-Comté (CEGFC) ont été accueillis en mairie par Patrick Froehly, maire et les adjoints, Jocelyne Galliot et Pascal Honoré. À leur arrivée, les deux généalogistes ont présenté leur centre, son historique et sa situation actuelle.

Ils ont précisé aux élus, le travail de recherches, réalisé dans les registres de la commune. Les relevés de l'état civil de Lougres ont donc été répertoriés de 1793 à 1944. Ils représentent 2 139 actes, soit 887 naissances, 340 mariages et 912 décès.

Tous ces actes ont été ainsi réunis dans 3 registres imprimés par ordre alphabéti-



Une sympathique et instructive réunion en mairie avec les généalogistes.

que. Cela permet d'offrir un service important : éviter de présenter les registres originaux, donc moins de détériorations, faciliter les recherches - classement alphabétique...-, un gain de temps par une lecture faciCe travail des généalogistes a représenté environ 3 000 heures pour la lecture, la saisie des actes, la relecture et le traitement des photos. Un très beau résultat pour le grand travail de ces chercheurs et une belle satisfaction pour les élus.